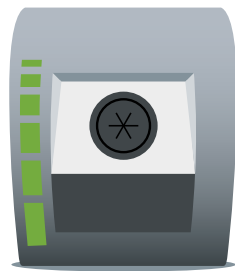


EMBALLAGES ET PAPIERS

Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîte de conserve, aérosol, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux/magazines, papier d'écriture, enveloppe blanche.

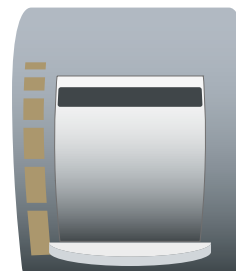
Jetez vos déchets en vrac.



VERRE

Bocaux, bouteilles, flacons et pots. Hors vaisselle.

Jetez vos déchets en vrac.



ORDURES MÉNAGÈRES

Restes alimentaires.

En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.

NOUVEAU

+ simple !
+ pratique !

Le numéro de téléphone unique pour toutes vos demandes :
01 78 18 22 24

Au quotidien

Collecte et consignes de tri, bac poubelle, demande de badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants...

La Recyclerie

C'est un équipement de l'Etablissement Public Territorial dédié au réemploi : elle récupère vos objets, les répare et les revend à prix réduit.

29, quai de l'Industrie - Athis-Mons / recyclerie-portessesonne.fr

Allo Récup'

Le service Allo Récup' (sur rendez-vous) vient récupérer vos meubles, objets, électroménager en état de marche ou non, vaisselle, livres... devant votre domicile. Il faudra sortir sur le trottoir les objets dont vous souhaitez vous débarrasser.

Déchèteries

Elles sont gratuites pour les riverains sur présentation du badge de déchèterie dans la limite de 4 tonnes / an.

- DÉCHÈTERIE DU SIREDOM DE MORANGIS
Voie du Cheminet - Morangis - 01 69 09 57 18
Lundi > samedi : 9 h > 12 h / 13 h > 17 h,
dimanche et jours fériés : 9 h > 12 h.

- DÉCHÈTERIE DU SIREDOM D'ATHIS-MONS
37, quai de l'Industrie - Athis-Mons - 01 60 48 28 16
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h > 12 h / 13 h > 17 h,
dimanche et jours fériés : 9 h > 12 h.
Horaires d'été du 01/04 au 14/10 : les déchèteries ferment à 18 h.
Fermeture les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Toutes vos demandes (badge de déchèterie, demande de composteurs...) et + d'infos sur : **portessesonne.fr**



Ramassage des encombrants (bois, ferraille, gros cartons)



à sortir la veille au soir du jour de la collecte

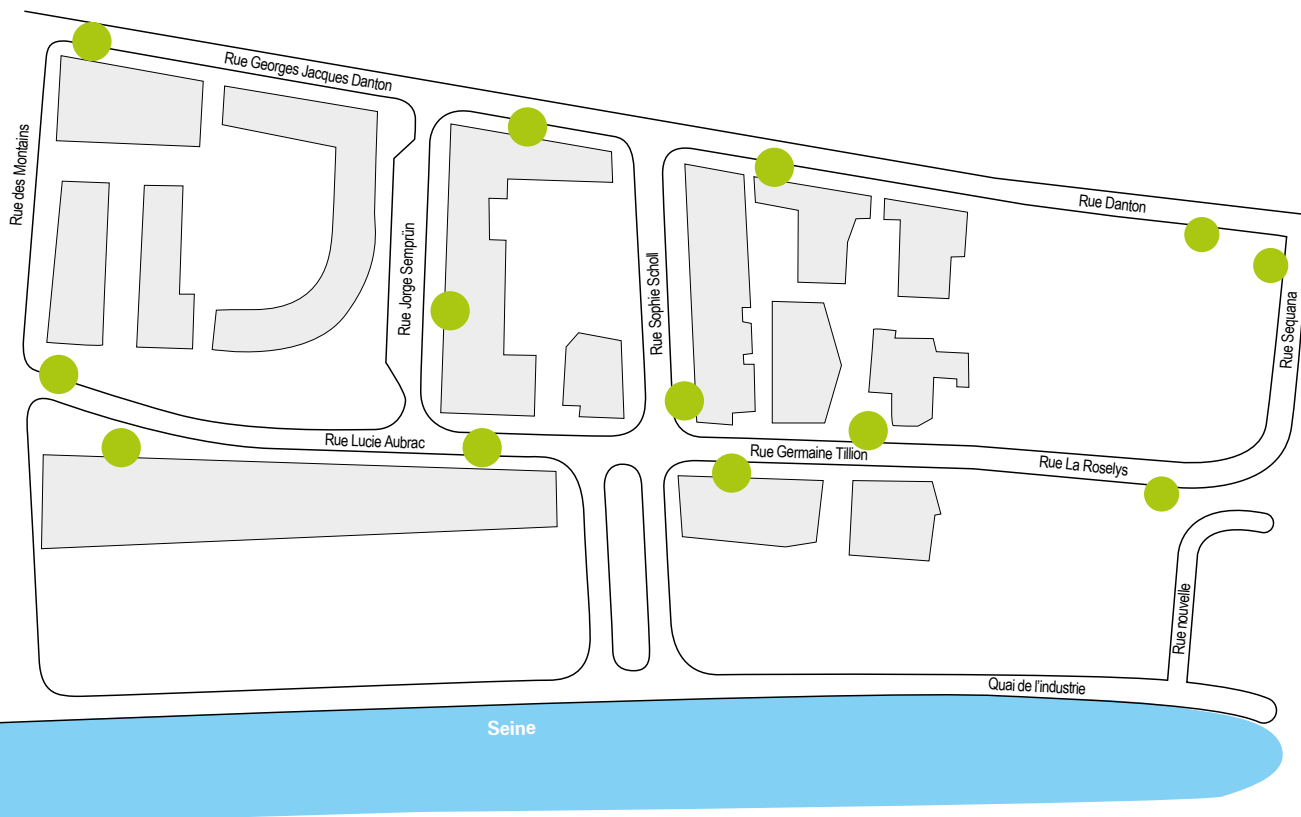
Vendredi 4 janvier	Vendredi 1 ^{er} mars	Vendredi 10 mai	Vendredi 5 juillet	Vendredi 13 septembre	Vendredi 8 novembre
Vendredi 18 janvier	Vendredi 15 mars	Vendredi 24 mai	Vendredi 19 juillet	Vendredi 27 septembre	Vendredi 22 novembre
Vendredi 1 ^{er} février	Vendredi 29 mars	Vendredi 7 juin	Vendredi 2 août	Vendredi 11 octobre	Vendredi 6 décembre
Vendredi 15 février	Vendredi 12 avril	Vendredi 21 juin	Vendredi 16 août	Vendredi 25 octobre	Vendredi 20 décembre
	Vendredi 26 avril		Vendredi 30 août		



Ne sont pas collectés : les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers... Le volume maximum est de 2 m² par enlèvement. N'emballez pas vos petits encombrants dans des sacs afin que leur nature puisse être contrôlée.

**IL EST INTERDIT DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE
OU AUTOUR DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE.**

Où trouver votre point d'apport volontaire le plus proche ?



Les points d'apports volontaires

L'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre équipe votre quartier en points d'apports volontaires pour les déchets ménagers. Ils remplacent les traditionnels bacs poubelles roulants.

> Comment ça marche ?

- Ils sont situés au plus proche des sorties d'immeubles. Il y a une borne pour chaque type de déchets :
 - emballages, journaux, magazines,
 - verre
 - ordures ménagères.Triez, portez vos déchets grâce au sac de tri qui vous a été remis et jetez-le dans la borne correspondante.
- Les bornes sont sécurisées pour les enfants. Leur hauteur a été étudiée pour les personnes à mobilité réduite.
- Les collectes des encombrants sont maintenues.

> Quels avantages ?

- Les points d'apports volontaires sont plus hygiéniques et esthétiques que les bacs roulants qui encombraient les trottoirs et débordaient. Ils sont constitués d'une cuve enterrée et insonorisée.
- Les points d'apports incitent davantage à trier ses déchets que les vide-ordures et les traditionnels bacs roulants où souvent tout était mélangé.
- La cuve des points d'apports est de grande capacité. Les camions de collecte n'ont plus besoin de passer quotidiennement. Cela permet de réduire les nuisances, les pollutions et de maîtriser les coûts.
- Consignes de tri, conseils pour réduire vos déchets, badge d'accès aux déchetteries : **faites vos demandes et informez-vous sur portessonne.fr**